

FORMATION FONCTION TUTEUR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE



Le tuteur/ la tutrice accueille et guide le stagiaire en formation et le salarié en contrat ou en période de professionnalisation. Tout au long du parcours de formation en alternance, il contribue à la réussite des stagiaires et participe à la pérennité des Savoir-faire au sein de son établissement.

Déroulement de la formation

Objectifs de la formation

- Préparer l'arrivée de l'alternant dans l'établissement sanitaire, Social ou médico-social avec l'appui des équipes pluridisciplinaires.
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant à son arrivée en mettant en œuvre un parcours d'observation afin d'appréhender le mode de fonctionnement de l'établissement ainsi que le rythme de vie quotidien des personnes accompagnées.
- Organiser les activités de l'alternant au sein de l'établissement en proposant des situations d'apprentissage en lien avec le référentiel de certification pour garantir sa progression et son autonomie professionnelle dans les domaines de compétences technique, comportemental, clinique et relationnel.
- Accompagner la progression de l'alternant en lui transmettant les bonnes pratiques du secteur sanitaire, social et médico-social afin de s'assurer d'une approche adéquate au contexte professionnel.
- Évaluer l'alternant sur ses compétences d'accompagnement, de soin, son approche clinique et sa capacité de distanciation par rapport aux situations rencontrées en s'appuyant sur des outils afin d'apprécier ses acquis et l'atteinte de ses objectifs tout au long de son parcours.
- Communiquer sur le suivi et les besoins d'apprentissage / réalisations auprès des parties prenantes (les équipes pluridisciplinaires, l'équipe pédagogique, les partenaires institutionnels, l'alternant)

Contenus de la formation

1 : 1 La préparation et l'arrivée de l'alternant :

- Les missions de tuteur.trice/maître d'apprentissage
- Le cadre juridique de l'apprentissage
- Les objectifs de formation
- Les risques relatifs aux activités et à l'environnement de travail de l'alternant
- L'élaboration du parcours professionnel en lien avec le référentiel de formation/certification
- L'explicitation des objectifs et des attendus de l'accompagnement
- La définition d'un plan d'accompagnement
- Les outils d'accompagnement.
- Les aménagements pour les alternants en situation de handicap

2 : Les étapes de l'accueil et de l'intégration de l'alternant :

- Les documents d'accueil de l'établissement (organigramme, livret d'accueil, règlement intérieur, ...)
- La visite de l'établissement.
- La présentation de l'équipe pluridisciplinaire
- Les risques professionnels et les règles de santé, d'hygiène et de sécurité liées à l'établissement.
- Les aménagements éventuels pour les alternants en situation de handicap.
- Le rythme de vie des usagers (activités sociales, éducatives, thérapeutiques, repas, visites, temps d'accompagnement...).

Public concerné

Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire

Modalité pédagogique

En présentiel
Groupe de 12 personnes maximum

Intervenant

Formateurs IDS Normandie et professionnels experts

Durée

49h heures (soit 7 journées de 7h)

Calendrier (sessions en 2024)

- 1^{er} : Vendredi 22 Novembre 2024
- 2^e : Lundi 25 Novembre 2024
- 3^e : Jeudi 28 Novembre 2024
- 4^e : Vendredi 29 Novembre 2024
- 5^e : Jeudi 5 Décembre 2024
- 6^e : Vendredi 6 Décembre 2024
- 7^e : Jeudi 19 Décembre 2024

Inscription

Inter-établissements
Date limite : 15 Novembre 2024

Lieu de formation

À l'IDS Normandie Canteleu (Rouen)

Coût de la formation

800€ par stagiaire

INFORMATION & INSCRIPTION

Référente de la formation : Nathalie Bruneau ☎ 02.32.83.25.85 ✉ nathalie.bruneau@idsnormandie.fr

Secrétariat pédagogique : ☎ 02.32.83.25.26 ✉ fc@idsnormandie.fr

FORMATION CONTINUE VAE & DEVELOPPEMENT

IDS Normandie Allée de Flore - 76380 CANTELEU (ROUEN)

N° déclaration d'Activité : 23.76.000.78.76 - Siret : 311 844 062 000 35

FORMATION

TUTEUR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Déroulement de la formation

Contenus de la formation - suite

3 : L'accompagnement du parcours professionnel :

- L'explicitation des objectifs et du parcours
- Les missions confiées à l'alternant et leur progression (savoir-faire techniques, postures professionnelles, prise d'initiatives...)
- L'identification des situations professionnelles confiées à l'alternant en fonction du champ sanitaire social et médico-social et du cadre réglementaire.
- L'aménagement des situations de travail pour les alternants en situation de handicap.
- L'analyse des résultats de l'alternant
- L'évaluation de la progression des apprentissages et leurs ajustements

4 : Le développement sur le terrain des compétences de l'alternant

- L'explicitation des consignes de travail et les gestes professionnels
- Les principes généraux de prévention en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement
- La déontologie du métier et les valeurs inhérentes à la profession sont explicitées
- Les techniques d'observation
- L'identification de la nature et des origines des difficultés d'apprentissage.
- Les documents de suivi de la progression de l'alternant
- Les principes de l'autodétermination de l'utilisateur, le pouvoir d'agir de l'utilisateur, la bientraitance.

5 : Le dispositif d'évaluation des compétences :

- L'évaluation diagnostic entre le candidat et les équipes pluridisciplinaires
- La pratique réflexive
- Les outils d'évaluation et d'auto-évaluation
- La planification des temps d'évaluation et de restitution des attendus
- L'utilisation des outils d'évaluation

6 : La communication avec les équipes, le centre de formation et l'alternant :

- Le suivi des apprentissages et les réalisations de l'alternant (livret de suivi)
- La communication des informations
- L'adaptation de la communication aux moyens, aux interlocuteurs, à l'alternant.

Moyen et méthode pédagogiques

- Pédagogie participative et active basée sur le travail en groupe, sous-groupe et individuel
- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse des situations de travail apportées par les participants

Modalités d'évaluation

- Présentation d'Etudes de cas devant un jury (10 minutes) et échanges avec le jury (10 minutes)
- Questionnaire à visée professionnelle portant sur l'évaluation des acquis des apprentissages en situation de travail (15 à 20 minutes), correction automatique via une plateforme.

Validation de la formation

- La formation donnera lieu à une attestation de réussite Tuteur / Maître d'apprentissage.

INFORMATION & INSCRIPTION

Référente de la formation : Nathalie Bruneau ☎ 02.32.83.25.85 ✉ nathalie.bruneau@idsnormandie.fr

Secrétariat pédagogique : ☎ 02.32.83.25.26 ✉ fc@idsnormandie.fr

FORMATION CONTINUE VAE & DEVELOPPEMENT

IDS Normandie Allée de Flore - 76380 CANTELEU (ROUEN)

N° déclaration d'Activité : 23.76.000.78.76 - Siret : 311 844 062 000 35

